



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* SCHULER dépose, pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 2015, le rapport trimestriel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba visant la période se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 32)

M. le *ministre* PEDERSEN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2016-2017 — Infrastructure.

(Document parlementaire n° 33)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* WISHART, M^{me} MARCELINO (Logan), M. PIWNIUK, M^{me} FONTAINE et M. le *ministre* WISHART font des déclarations de député.

Présentation et lecture d'une pétition :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

L'Assemblée convient de ne pas procéder, le mardi 21 juin 2016, à l'examen des affaires émanant des députés afin de permettre la deuxième lecture de projets de loi émanant du gouvernement.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger